

GUIDE D'AIDE AU REMPLISSAGE DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

**Concours interne de Lieutenant de 2ème classe
de sapeurs-pompiers professionnels**

SESSION 2027

Le décret n°2020-1474 du 30 novembre 2020 fixant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels, prévoit que chaque candidat transmette au service organisateur du concours un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle (RAEP).

Ce dossier est transmis au jury, après l'établissement de la liste des candidats admissibles, en vue de l'épreuve orale d'admission. Il sert de support à l'entretien avec le jury mais ne donne pas lieu à notation.

Il doit être retourné au centre de gestion, par voie dématérialisée, sous forme d'un fichier pdf unique, à déposer sur votre espace candidat au plus tard le 30 avril 2027. Tout dossier adressé hors délai sera refusé.

AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE RAEP, MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES INDICATIONS SUIVANTES :

- **Utilisez la trame du dossier RAEP** qui vous est fourni ;
- Complétez impérativement chaque rubrique en évitant les sigles ;
- Dactylographiez votre dossier, police Arial, taille 11, interligne 1, espacements 0 ;
- Vérifiez, avant envoi au centre de gestion, que l'ensemble du texte saisi apparaît correctement ;
- Complétez, datez et signez la déclaration sur l'honneur qui se trouve en fin de dossier.

DOSSIER :

Rubrique 2.1 « *Description du parcours professionnel en précisant les domaines fonctionnels dans lesquels le candidat a exercé ses fonctions ainsi que les compétences acquises et développées à chaque étape de ce parcours, y compris dans l'exercice d'une activité syndicale* »

Cette rubrique est à renseigner par ordre chronologique inversé (du plus récent au plus ancien).

Il est recommandé de faire preuve d'esprit de synthèse.

Vous pouvez faire mention d'expériences professionnelles dans le secteur privé.

Pour toute fonction dans le secteur public, vous devez mentionner le grade détenu.

Dans tous les cas, veuillez indiquer l'intitulé du poste occupé.

Rubrique 2.2 « *Description des formations dont le candidat a bénéficié et qui lui paraîtront illustrer le mieux les compétences acquises au cours de son parcours professionnel* »

Cette rubrique est à renseigner par ordre chronologique inversé (du plus récent au plus ancien).

Ne mentionnez pas toutes les actions de formation suivies mais celles que vous jugez les plus importantes ou pertinentes pour mettre en valeur votre candidature.

Rubrique 2.3 : « *Description d'une expérience professionnelle marquante, ou réalisation d'un projet choisi par le candidat pour illustrer ses compétences et la manière dont il les a mobilisées* »

Pas de consigne particulière.

Rubrique 2.4 « *Description des motivations pour se présenter au concours interne d'accès au grade de Lieutenant de 2ème classe de sapeurs-pompiers professionnels* »

Votre présentation doit être dactylographiée sur trois pages maximum.

Décrivez les acquis de votre expérience, vos atouts et vos motivations. Il vous est recommandé de présenter l'évolution professionnelle que vous souhaitez, en cohérence avec votre parcours professionnel.

Annexe (facultative)

Les documents doivent constituer la synthèse de travaux réalisés (note, rapport, étude...). Elle doit comporter deux documents maximum.

Déclaration sur l'honneur : Cette dernière doit être remplie, datée et signée.